

Après la crise, qu'attendons-nous de l'art et de la culture ?



Tous les pouvoirs publics doivent prendre en considération la dimension culturelle dans les plans de relance. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la survie du secteur, mais aussi de garantir et pérenniser un droit fondamental de l'être humain face à la complexité du monde.

La vie culturelle aura été pratiquement mise à l'arrêt durant la période de confinement. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore quand et sous quelles formes elle pourra reprendre.

Les artistes et tous les travailleurs de la culture subissent de plein fouet les effets de la crise. Ils sont extrêmement inquiets, à juste titre. Plusieurs appels ont été lancés récemment par différents réseaux culturels pour attirer l'attention sur les difficultés propres à leur secteur, et certains responsables politiques ont commencé à apporter des pistes aux questions les plus urgentes. Il faudra voir si elles se concrétisent, et il reste de toute façon une énorme inquiétude, surtout sur le moyen et le long terme. A cet égard, la perspective d'un débat de fond sur la sortie de crise est capitale.

Pour que ce débat soit le plus fructueux possible, je voudrais clarifier deux points fondamentaux qui ne vont pas nécessairement de soi aujourd'hui. Tout d'abord, la sauvegarde du secteur culturel est essentielle non seulement pour les travailleurs culturels, mais pour la société tout entière. Nous allons au-devant d'un tsunami économique aux conséquences sociales très sévères : si on considère que les arts et la culture sont de l'ordre du divertissement voire d'un vague supplément d'âme, il n'y aura aucune raison d'en faire une priorité. Si par contre, on admet que le champ culturel contribue fortement par ses questionnements, ses inventions, ses créations, à nourrir la société, à la faire tenir, à la faire vivre, à la maintenir en mouvement, alors il faut penser et agir autrement.

Nous avons assisté ces derniers temps à la montée de périls qui menacent la santé de nombreux citoyens, défont les liens sociaux, aggravent les inégalités et mettent en danger la vie démocratique au sein même de nos sociétés européennes. Il ne sera pas possible de faire face à ces dangers sans investir massivement dans l'éducation et la culture : notre société souffre de trop peu de démocratie dans la culture, et de trop peu de culture dans la démocratie.

A tous les pouvoirs publics, y compris l'Etat fédéral et l'Union européenne, demandons instamment de prendre en considération la dimension culturelle dans les plans de relance. Il serait cata strophique, sous prétexte de relancer l'économie, de fragiliser les financements culturels (dont la part reste infime dans les budgets publics, rappelons-le). Santé, économie, recherche scientifique, enseignement/formation et culture sont des domaines étroitement reliés ; affaiblir l'un d'eux, c'est affecter l'ensemble.

Se recentrer sur l'humain

L'autre question fondamentale concerne les modifications que les acteurs culturels pourraient prendre en compte dans leur travail. Un peu partout en Europe et dans le monde, des voix s'élèvent pour demander que la sortie de crise soit l'occasion de rectifier le cours des choses, de recentrer notre société sur l'humain en privilégiant l'équité, la solidarité et le développement durable.

Comment repenser la vie culturelle dans ce contexte ? Que modifier dans son fonctionnement ? Comment rééquilibrer les choses en matière de parité et de diversité culturelle ? Comment développer nos modes de production et de diffusion de manière plus durable et écologique ? Comment renforcer l'ancrage des institutions culturelles dans leur environnement local, sans perdre de vue la dimension internationale ? Ne serait-ce pas le moment de remettre en cause des habitudes et des cloisonnements qui pèsent de tout leur poids, empêchant de répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens ?

La culture, un droit

Dans ce contexte, la question des « Droits culturels » doit recevoir une attention toute particulière. Par « droits culturels », on entend d'abord tout ce qui tend à faire participer activement l'ensemble des citoyen.ne.s à la vie culturelle, des spectacles professionnels aux activités artistiques pratiquées en amateurs. Or, on le sait, un très grand nombre – voire la majorité – restent à l'écart de nos manifestations artistiques, qu'il s'agisse du cinéma, du théâtre, de la danse, de la musique, des arts visuels, etc. Et beaucoup de programmations culturelles ne sont pas suffisamment pensées en rapport avec la diversité culturelle et sociale de nos populations. Plus largement, l'exercice des droits culturels devrait permettre aux personnes d'exprimer leur identité, leur vision du monde, leur humanité. (1)

Au-delà du seul champ culturel, un large mouvement international porte l'exigence du déploiement des droits culturels, notoirement sous-développés au XX^e siècle. Mais pour parvenir à les mettre en œuvre réellement, il faut intégrer cette exigence des droits culturels à l'intérieur même des institutions et des politiques qu'elles conduisent, comme une référence essentielle de leurs missions. Pensons notamment à déployer de multiples complicités avec le monde associatif, à construire des partenariats durables avec le monde éducatif, à multiplier les résidences d'artistes dans toutes les circonstances sociales où se font et se défont les liens qui font civilisation.

Plus que jamais, c'est dans la transversalité que se joueront les grands enjeux culturels de demain. Les politiques culturelles – et parallèlement toutes les politiques ! –, devraient soutenir massivement la mobilisation des droits culturels sur tous les terrains, y compris dans les hôpitaux, les entreprises, les écoles et les universités, les lieux d'accueil des personnes âgées, les prisons, les quartiers, les villes et les villages.

Edgar Morin déclarait tout récemment : « Il faut une nouvelle politique de civilisation » (Le Soir du 20 avril 2020). Cette nouvelle politique de civilisation, cette mutation sociétale que nous appelons de nos vœux, devra nécessairement intégrer de nouvelles formes de participation culturelle, de nouvelles formes d'expression démocratique.

Réunir les forces et les créativité

Ceci nous conduit à examiner les dimensions culturelles des Droits humains (2). Comment en effet progresser ensemble sur le plan démocratique, si nous ne parvenons pas à développer des outils favorisant la perception de la complexité du monde ? Si nous laissons le processus de marchandisation s'étendre à toutes les facettes des activités humaines ?

Ce n'est pas en travaillant chacun dans notre coin, ou pire, en nous rejetant les responsabilités les uns sur les autres que nous progresserons sur ces plans : c'est en réunissant nos énergies, nos forces, nos créativité, que nous parviendrons à sortir de la crise et à opérer la grande transformation que nous commençons à entrevoir : ré-encastrent l'économie dans la société, par un travail généralisé de la culture, par une démocratie approfondie, par une véritable démocratie culturelle.

(1) Cette acception large est celle proposée par La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007). La Déclaration Universelle des droits humains est également très claire en son article 27 : « 1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. 2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. »

(2) Voir le texte de Luc Carton « Cultiver et démultiplier la démocratie » sur le site cultureetdemocratie.be